

Boucle Calceria à La Chaussaire



Visorando



Randonnée n°35136438

Une randonnée proposée par Ôsez Mauges Tourisme et Développement en Val de Loire

Parcours qui vous permettra de découvrir les richesses naturelles de la Chaussaire, petite halte, au retour à la Grotte de Lourdes de la Chaussaire, à côté de la paroisse Saint Joseph en Mauges.

Durée :	4h10	Difficulté :	Moyenne
Distance :	13,70 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	75 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	75 m		
Point haut :	106 m	Commune :	La Chaussaire (49600)
Point bas :	58 m		



Description

Depuis Montrevault-sur-Evre, prendre la D92 direction la Chaussaire. Se garer au niveau du parking de la Rue du Centre.

(D/A) Dos au parking, descendre la Rue du Centre jusqu'au stop. Prendre à droite Rue des Douves, puis poursuivre tout droit à la jonction avec la Rue des Moulins, garder cette route sur 1 km. Dépasser un ruisseau pour croiser une intersection.

(1) Garder la droite pour rejoindre la D92. Tourner à droite sur cette rue puis, à son terminus, faire un droite/gauche afin de contourner le domaine de Beauregard. Garder la gauche et longer le chemin jusqu'au Moulin Tourneau.

(2) Tourner à droite, puis de nouveau à droite jusqu'à l'intersection, puis effectuer un droite/gauche pour croiser le chemin menant à Saint-Augustin et son plan d'eau.

(3) Continuer tout droit, longer le chemin pour tomber sur un autre carrefour.

(4) Continuer encore tout droit, sur 900 m, jusqu'à la route suivante, proche de la Chohonnière.

(5) Prendre à gauche, puis la suivante à droite pour longer, à nouveau, un point d'eau. Bifurquer sur la droite jusqu'au ruisseau.

(6) Partir sur la gauche par un petit chemin boisé, puis à travers un champ pour rejoindre la route, au niveau du Plessis Fleuri.

(7) S'engager à gauche puis, une fois arrivé à l'intersection, filer sur la droite par la route jusqu'au virage au niveau du Fromenteau.

(8) Continuer tout droit sur un chemin jusqu'au lieu-dit la Fosse.

(9) Tourner tout de suite à droite, Route la Bossadière, et garder cette route sur 2,3 km jusqu'à la Bête (ne pas tenir compte des routes qui partent à gauche ou à droite). Franchir trois ruisseaux avant le lieu-dit.

(10) Après le troisième ruisseau, au niveau de la Bête, prendre le chemin qui part à gauche, jusqu'à l'intersection suivante, au niveau du Petit Verret.

(11) Prendre à droite sur une piste puis, de nouveau à droite, la Route de la Nouette et la longer jusqu'à retrouver la Rue des Mauges (D92).

Points de passages

- D/A Parking Rue du Centre**
N 47.200649° / O 1.146748° - alt. 91 m - km 0
- 1 Intersection - Sanguèze (rivière) - Affluent de la Sèvre Nantaise**
N 47.191609° / O 1.152456° - alt. 59 m - km 1.25
- 2 le Moulin Tourneau**
N 47.197385° / O 1.173714° - alt. 97 m - km 3.35
- 3 Plan d'eau**
N 47.207922° / O 1.162085° - alt. 99 m - km 4.95
- 4 Intersection en X**
N 47.212178° / O 1.15959° - alt. 100 m - km 5.47
- 5 Croisement avec virage**
N 47.217993° / O 1.150952° - alt. 97 m - km 6.4
- 6 Ruisseau**
N 47.218901° / O 1.140846° - alt. 99 m - km 7.69
- 7 Route du Plessis Fleuri**
N 47.221157° / O 1.136274° - alt. 94 m - km 8.16
- 8 Le Fromenteau**
N 47.22367° / O 1.134372° - alt. 95 m - km 8.93
- 9 La Fosse**
N 47.221097° / O 1.122578° - alt. 79 m - km 9.88
- 10 La Bête**
N 47.207547° / O 1.142302° - alt. 92 m - km 12.21
- 11 Le Petit Verret**
N 47.204651° / O 1.13709° - alt. 68 m - km 12.73
- 12 D92 - Rue des Mauges - Sanguèze (rivière) - Affluent de la Sèvre Nantaise**
N 47.201844° / O 1.140537° - alt. 67 m - km 13.14
- D/A Parking Rue du Centre**
N 47.200649° / O 1.146748° - alt. 91 m - km 13.7

(12) Partir à droite. Au niveau de la Paroisse Saint Joseph en Mauges et sa Grotte de Lourdes de la Chaussaire, bifurquer sur la gauche Rue du Centre pour revenir au parking de départ (D/A).

Informations pratiques

A proximité

[Grotte de Lourdes de la Chaussaire, Paroisse Saint Joseph en Mauges](#) :

En 1948, l'Abbé Jean-Baptiste MANCEAU alors curé doyen de Montrevault organise une mission prêchée par des Pères Rédemptoristes et décide de la clôturer par l'édification d'une Grotte de Lourdes près du Pont Martin. Le site, d'ailleurs, s'y prête fort bien : une masse de rochers au bas d'un coteau, en bord de l'Evre.

Cette voûte est construite avec le cintre utilisé pour la Chapelle des Recoins du Fuilet, d'où provient la brique comme pour l'Église du Sacré-Cœur de Cholet.

Un petit autel mêlant la pierre du rocher et la brique y est aménagé sous la voûte afin de pouvoir y célébrer la messe. Le tout est entouré d'une grille en fer.

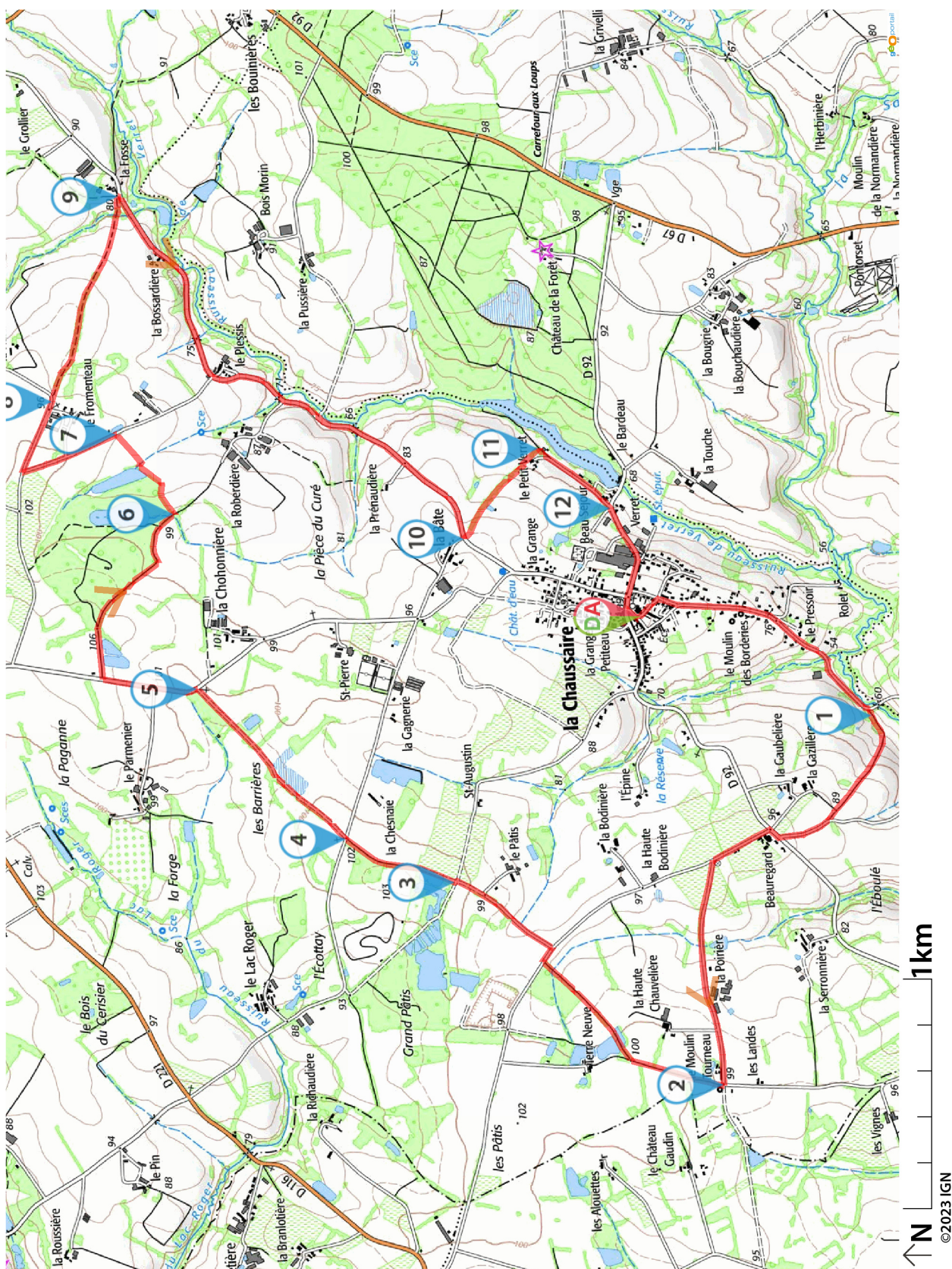
Une marche supplémentaire, de la longueur de la Grotte, permet aux pèlerins de s'agenouiller au bord de la grille. À une petite distance sur la gauche, devant la grotte, est hissée sur un énorme bloc de pierre une statue de la petite Bernadette Soubirous en prière devant la Vierge.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-calceria-a-la-chaussaire/>

En savoir plus : *Ôsez Mauges Tourisme et Développement en Val de Loire - BEAUPREAU-EN-MAUGES*

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

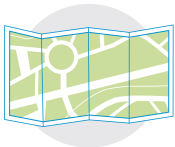
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



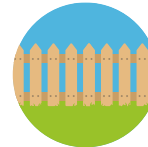
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



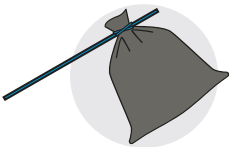
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.